



# Le Cri du parpaing



N°4

N°4 | JUIN 2012 | « J'ai assez d'argent pour vivre jusqu'à la fin de mes jours, si je meurs à 17h30

## HISTOIRE VRAIE

Tournée  
en Conte  
philosofric

### « Les gens normaux malades de leur détresse »

In « Le recueil des  
comptes du DALO



Il est une fois, Monsieur et Madame S.I. qui élèvent 4 enfants dans 48 M2 à Nice. Soit 8 M2 par personne pour « vivre » ! « C'est pas beaucoup », maudit l'ami l'Agneau.

En novembre 2009, ils quèrent un logement social plus généreux au Logis Familial.

En virile réponse, une attestation d'enregistrement départemental les « assure d'un examen prioritaire de leur situation si aucune offre de logement ne leur est faite au terme d'un délai de 30 mois (!) fixé par un accord départemental entre les organismes de logement social et le Préfet ». « C'est longuet », ajoute l'Agneau. En l'absence de

toute offre de logement, la commission de médiation DALO, reprenant le dossier, s'avoue, le 24 mai 2011, que cette requête est principale pour un relogement en toute urgence.

L'ultime délai est lors fixé au 24 novembre 2011. « C'est longuet » bisse l'Agneau.

Aucune offre de logement n'étant proposée à ce terme, on les appelle à formuler requête devant le Tribunal Administratif, ce qui est obtempéré le 26 novembre, sur le fondement de l'article L.441-2-3-1 du code de la construction et de l'habitation, visant à « ordonner à l'Etat de lui attribuer un logement ». « C'est le moins » sè(xa) spère l'Agneau.

### Que croyez vous qu'il arriva ?

L'on se réjouit d'abord que M. et Mme. S.I., pauvres de toute culture procédurière, sans arrière-pensée politique ni entendement juridique, parviennent par leur seule détermination à faire condamner le Préfet des Alpes Maritimes à verser chaque mois une astreinte de 2000 euros.

L'on s'indigna très vite que cette astreinte fût à verser au « Fonds National d'Accompagnement vers et dans le Logement », sans que M. et Mme. S.I., victimes reconnues, ne touchent la moindre indemnisation.

L'on s'insurgea très fort contre le silence de l'administration, laissant sans réponse nos lettres visant à



# Le Cri du parpaing



N°4

N°4 | JUIN 2012 | « J'ai assez d'argent pour vivre jusqu'à la fin de mes jours, si je meurs à 17h30

attirer son attention sur la déplorable situation de cette famille nous paraissant pleinement digne de confiance.

Et en juin 2012, l'on constata très amèrement que le Préfet avait déjà du verser 12.000 euros à ce fameux Fonds !!! Et niquedouille pour M ni Mme S.I. ni pour leurs enfantelets devenus plus grands dans 8 M2 chacun !!!

*DALO? YA QUELQU'UN?*



**MORALE :**  
*Les agneaux, qui aux loups leur détresse confessent, sont fous.*

Dès lors, Habitat et Humanisme se sèpoumonera plus à hurler : «c'est prioritaire, c'est urgent». Habitat et Humanisme, tout en continuant à construire et réhabiliter des logements sociaux, se mobilise autrement, en trouvant

des propriétaires solidaires prêts à louer leur logement vacant en dessous du marché, mais avec des garanties et des sécurités contractuelles concernant le paiement des loyers, la maintenance et l'entretien du logement, la liberté du bien....

(A suivre)

D'après Philippe R  
Président d'Habitat et Humanisme  
Alpes-Maritimes



**Envoyez-nous vos cris de joie, d'horreur ou d'espoir à :**  
[info@lecriduparpaing.fr](mailto:info@lecriduparpaing.fr)  
et nous les emailerons à nos 3000 destinataires du 06 !